



CHARTRE DOULAS DE FRANCE

PRÉAMBULE

Cette charte est le résultat d'un travail commun de toutes les femmes impliquées dans l'accompagnement non médical à la naissance ayant souhaité y participer.

Elle évolue, avec le temps, dans la forme, dans le détail, mais le fond reste inchangé.

La Charte de l'Association Doulas De France est un document qui développe nos valeurs et notre éthique dans le respect de la législation française (code pénal, code de santé publique et code de la consommation) et inscrit l'accompagnement de la doula dans une démarche laïque et citoyenne.

Cette charte est la base de notre travail. Les personnes présentes dans l'annuaire de notre site s'engagent à la respecter.

L'Association Doulas de France ne saurait être tenue pour responsable en cas de non-respect de cette charte.

CHARTRE

Notre approche est inclusive, nous accompagnons toute personne qui en fait la demande, sans discrimination.

Nous, les doulas, sommes convaincues que toute personne sait ce qui est juste pour elle, pour la naissance de son enfant ou ses autres expériences de vie.

Pour que chaque personne puisse faire ses choix et prendre ses décisions, nous l'aidons, sans la conseiller, à accéder par elle-même aux informations qui lui sont nécessaires, en se basant, quand la question l'implique, sur des sources scientifiques fiables (études randomisées contrôlées en double aveugle, méta-analyses, etc.).

Tout au long de l'accompagnement, nous gardons la neutralité la plus stricte et n'influons pas le choix des parents selon nos convictions personnelles. Nous respectons les croyances religieuses et spirituelles des parents. Nous ne faisons pas de prosélytisme.

Nous soutenons les parents dans leur cheminement et dans la recherche de leur vérité. Nous les accompagnons lorsque leur confiance se perd, que ce soit par la multiplication des intervenants, les injonctions diverses, les conseils, par leurs vécus personnels, par l'isolement ou un environnement défavorable. Dans ce contexte, nous sommes à leurs côtés dans la continuité, car nous pensons que cette dimension est fondamentale pour les parents.

Notre accompagnement se poursuit après la naissance, pendant parfois plusieurs mois. Ainsi, la doula est une figure connue et intime du couple, de la famille, présente tout au long de son apprentissage de la parentalité. Nous offrons donc aux parents la stabilité de notre engagement ainsi qu'un soutien approprié.

Notre accompagnement des familles se situe sur les plans émotionnel, physique, informatif et pratique, et se fait principalement à leur domicile, ou dans tout autre lieu de leur choix en s'adaptant à leurs besoins et à leur demande.

Notre accompagnement est complémentaire de celui des sages-femmes et des médecins. Nous accompagnons les familles qui ont mis en place un suivi médical pendant la grossesse et l'accouchement.

Date, nom, signature



CHARTRE DOULAS DE FRANCE

Nous ne sommes pas thérapeutes et ne réalisons aucun acte médical. Les doulas n'ont aucune compétence pour dispenser une consultation, donner un avis médical, établir un diagnostic ou une prescription, pratiquer un examen ou un accouchement.

Nous pouvons être auprès des femmes pendant le travail et l'accouchement à la condition qu'une sage-femme ou un médecin soit également présent afin d'assurer la surveillance médicale nécessaire.

Nous soutenons le travail des sages-femmes, dans le respect réciproque de nos compétences. Nous travaillons à créer un lien entre tous les intervenants médicaux et sociaux.

Nous reconnaissons la dimension de la naissance comme initiatique, transformatrice et sacrée (c'est-à-dire extraordinaire et digne d'un respect absolu). Nous avons une profonde considération pour la puissance des femmes et une confiance totale en leur capacité à donner naissance. Nous sommes aux côtés de tous dans le respect de leurs valeurs et de leurs convictions.

Nous avons un devoir de discrétion : nous nous engageons à ne pas divulguer ce que notre exercice nous aura permis de connaître d'intime, de familial ou de médical.

Nous pouvons accompagner tout événement de vie : puberté, préconception, PMA, grossesse, IMG, IVG, interruption spontanée de la grossesse, deuil périnatal, naissance, postnatal, adoption, parcours de transition, ménopause, deuil, fin de vie...

Nous sommes solidaires les unes des autres, prêtes à nous soutenir mutuellement, à mettre nos compétences en commun et à partager nos expériences. Nous nous engageons à mettre à jour nos connaissances régulièrement et nous former continuellement.

Chacune d'entre nous exerce selon sa sensibilité, ses statuts, ses limites. Il n'y a pas un modèle unique de doula, mais des femmes qui s'engagent, chacune à leur manière, œuvrant ensemble pour le respect, la confiance et l'autonomie des personnes accompagnées.

Première version le 8 mars 2006
Dernière modification le 28 mai 2021
Publiée par l'Association Doulas de France

Je soussigné.e

né.e le à

m'engage à respecter les principes de la charte ci-dessus dans ma pratique de doula.

Fait à le

Signature :